

Détective Privé

Le métier de détective privé consiste le plus souvent à lutter contre l'espionnage industriel, il peut repérer des fraudes industrielles ou commerciales, recherche de personne disparues, il peut également s'occuper des affaires de mœurs (adultère, divorce...) Il peut aussi être spécialisé dans la finance etc...

Le détective privé peut être indépendant ou peut rechercher des missions auprès d'agences. Ses principaux clients sont les banques, les entreprises, les compagnies d'assurances ou bien des particuliers.

À la fin de chaque mission le détective rédige un rapport à son client qui peut être reçu comme preuve devant les tribunaux.

Les aptitudes nécessaires

- Un bon détective privé se doit d'être persévérant et endurant, mais avant tout, la principale qualité du détective est la discrétion, en effet les affaires peuvent durer longtemps et il ne doit pas se faire repérer.
- Un bon détective ne doit pas avoir peur de travailler. Il peut être amené à travailler le dimanche, les jours fériés et même la nuit. Le détective privé est également tenu au secret professionnel.

Formation

- Le métier de détective privé requiert un BAC+2 minimum.
Il existe trois formations pour être reconnu comme détective privé :
 - La formation de l'institut de formation des agents de recherches (IFAR Montpellier),
 - La licence professionnelle de recherches privées (Nîmes Vauban),
 - La licence professionnelle sécurité des biens et des personnes spécialité activités juridiques (Paris II, Panthéon-Assas).
- À la fin de sa formation, le détective reçoit une certification professionnelle, il doit ensuite se faire déclarer comme détective auprès du CNAPS pour pouvoir exercer son métier.
- Pour devenir chef d'agence ou exercer en libéral, le détective doit suivre sa formation à l'IFAR de Montpellier.